

## Dépendance – Structures Médico-Sociales

Chalet 2 chambres \*2 - 1 à 4 personnes - Une ou deux chambres peuvent être médicalisées \*4

Arrivée : 17 h – Départ : 11h - **Nous consulter pour les jours d'arrivée et de départ**

Périodes tarifaires	1 Nuitée	2 Nuitées	3 Nuitées	Nuitée supplémentaire
Janvier – Février - Mars	110 € / 163 € **	209 € / 315 € **	273 € / 432 € **	74 € / 53 € **
Avril	121 € / 174 € **	221 € / 327 € **	306 € / 465 € **	85 € / 53 € **
Mai - Juin – Pâques	132 € / 185 € **	243 € / 349 € **	339 € / 498 € **	96 € / 53 € **
Juillet – Août	<b>Nous consulter</b>	<b>Nous consulter</b>	<b>Nous consulter</b>	<b>Nous consulter</b>
Septembre	132 € / 185 € **	243 € / 349 € **	339 € / 498 € **	96 € / 53 € **
Octobre – Toussaint	121 € / 174 € **	221 € / 327 € **	306 € / 465 € **	85 € / 53 € **
Vacances Noël & hiver	121 € / 174 € **	221 € / 327 € **	306 € / 465 € **	85 € / 53 € **
Novembre - Décembre	110 € / 163 € **	209 € / 315 € **	273 € / 432 € **	74 € / 53 € **

**Tarif pension complète, par personne et par nuitée (menus classiques)**

**Hébergement avec pension complète offert pour les accompagnants  
(Un accompagnant pour 3 PMR suivant tarif ci-dessus)**

**Chaque chalet étant équipé d'une cuisine, des tarifs demi-pension  
ou sans pension peuvent être exceptionnellement étudiés**

**\*\* Optionnel : Forfait Aide Humaine : 53 €  
comprenant 1 h SAP + 3 h accompagnement par jour et par personne**

### **Tarif ci-dessus comprenant :**

La location du chalet 2 ou 3 chambres et :  
Les repas classiques pour les personnes PMR / Malades  
(Petit-déjeuner, midi, soir) par notre traiteur LCA  
Les activités sur le site et les animations  
Les animations extérieures collectives et accompagnées  
Les activités surveillées à la piscine suivant planning et saison  
L'accès à la piscine (baignade non surveillée)  
Le ménage final - Accès laverie

### **Ce tarif ne comprenant pas :**

Les repas supplémentaires (accompagnants - invités)  
Les droits d'entrées pour les visites & sorties  
Les heures d'Auxiliaires de Vie  
Les consommations bar  
L'assurance annulation

**La taxe de séjour est facturée en sus suivant tarif en vigueur**



Mesdames et Messieurs,

Vous souhaitez réduire le coût des séjours de rupture pour vos résidents, les Bruyères vous proposent une solution.

Très souvent vous trouvez auprès d'organismes la prise en charge de l'hébergement, des repas, de l'animation et des excursions pour les personnes dépendantes, mais les frais des accompagnants et leur remplacement grèvent votre budget de fonctionnement.

Nous avons créé une formule « Tarif Structure » pour palier à ces difficultés. Plusieurs avantages à ce dispositif (qui a été préparé avec des établissements tel que le vôtre) : la diminution du coût du séjour, un financement simplifié, l'optimisation de vos équipes facilitée.

Nous vous offrons l'hébergement et la pension complète d'un accompagnant pour 3 personnes dépendantes payantes (voir tableau tarif joint). Notre service d'AVS et d'accompagnants qualifiés sur place sera le soutien idéal auprès de vos équipes. »

Nous serons heureux de vous recevoir aux Bruyères pour un prochain séjour.

## PRESTATIONS OPTIONNELLES

Toutes les prestations utilisées en supplément du forfait sont facturées sur la base du tarif unitaire ci-dessous :

Plateau repas traiteur classique (Cuisine Artisanale)	13.50 €
Plateau repas traiteur amélioré	A la demande
Plateau petit déjeuner classique	8.00 €
Demi-pension	21.50 €
Pension complète	35.00 €
Heure d'auxiliaire de vie (heures normales)	23.00 €
Heure accompagnement (1 à 3 personnes)	15.00 €
Transports (véhicule – carburant – chauffeur)	Hors péages
0 à 15 kms (soit 30 kms A/R)	25.00 €
15 à 25 kms (soit 50 kms A/R)	40.00 €
25 à 50 kms (soit 100 kms A/R)	60.00 €
50 à 100 kms (soit 200 kms A/R)	110.00 €
100 à 150 kms (soit 300 kms A/R)	150.00 €
150 à 200 kms (soit 400 kms A/R)	180.00 €
Animations extérieures (visites – loisirs)	Voir note *3
Garantie annulation : 0, 2,4 ou 6 %	Suivant option choisie

\*1 - PMR : Personne à Mobilité Réduite

\*2 – Le terme chambre médicalisée s'entend d'une chambre équipée d'un lit électrique de 120 cm de large aux normes en vigueur. Les chambres pour personnes valides sont équipées d'un lit de 140. A la demande : Fauteuil coquille - Releveur électrique – Lève malade – Siège douche adapté Et tout autre matériel nécessaire.

\*3 - Refacturation des frais engagés (Billets, consommations, ...)

**Pour les personnes malades ou en situation de handicap, le service social du Village de Vacances et de Répit recherche en permanence la possibilité de faire financer tout ou partie de séjours par des mécènes au profit de ses Résidents en donnant la priorité aux familles ayant des ressources modestes ou ne bénéficiant pas d'aides suffisantes.**

**Pour les personnes malades ou en situation de handicap, les heures d'auxiliaires de vie peuvent être prises en charge par l'APA, la PCH ou une réduction d'impôts sur le revenu..**

**Du fait de notre activité non lucrative et réservée à nos adhérents, l'adhésion à l'association est obligatoire, le cout de cette adhésion est fixé par l'assemblée générale, pour 2019, il est de 10 €uros.**

**Les prestations de services à la personne sont facturées par Les Bruyères – SAP**

Siège social : Village de Vacances et de Répit 'Les Bruyères'- AP-FDP - La Boucharde - Chemin des Rocs 03700 BRUGHEAS  
Association de préfiguration 1901 N° de déclaration W631000349 SIRET 529 192 676 00045 Code NAF 5510Z

Site : [www.lesbruyeres.centrederepit.org](http://www.lesbruyeres.centrederepit.org) – Mail : [lesbruyeres@centrederepit.org](mailto:lesbruyeres@centrederepit.org) - Téléphone : 04 70 41 84 63